seront obligés à rester près des cercueils devant lesquels se tiendra une garde d'honneur tant que les corps y demeureront.

LES DÉLÉGATIONS

Cherbourg. — Un détachement de 100 marins en armes, commandés par le lieutenant de vaisseau Hardy, a quitté Cherbourg mardi après-midi, à deux heures, par train spécial, se rendant à Calais.

Le torpilleur « 275 » a appareillé avec les armes et les trophées destinés aux funérailles.

Le contre-torpilleur « Bélier » a pris à son bord tous les officiers de la station des sous-marins qui figureront dans le cortège.

Le Conseil municipal de La Rochelle a voté une adresse de condoléances aux familles des victimes et a fait déposer sur le cercueil du commandant Callot, originaires de La Rochelle, une superbe couronne.

UN INCIDENT

ENTRE LES PRÉSIDENTS DES CHAMBRES ET M. BRIAND

Paris. — Le bruit a couru avec persistance dans les couloirs du Sénat que par suite d'un désaccord d'ordre protocolaire entre le président du conseil et les présidents des Chambres, ceux-ci s'abstiendront d'assister aux obsèques des victimes du « Pluviôse ».

Depuis que l'extraction des cadavres du « Pluviôse » a commencé, les infirmiers sont intervenus. Ce sont eux qui après le médecin, s'occupent des mesures d'Hygiène indispensables. Dès que le capot du kiosque émerge, des tuyaux y sont placés et les pompes fonctionnent.

Un infirmier vêtu d'une cotte de scaphandrier, descend dans le sous-marin pour s'assurer que toutes les précautions sont prises.

Le désinfectant « ANIOS » qui a été admis officiellement pour la désinfection du « Pluviôse » a prouvé une fois de plus sa puissante efficacité, ainsi qu'il l'avait déjà montré lors des catastrophes de Courrières et de Messines.

ROUBAIX

La Xe Fête annuelle de Tir

Résultats du lundi 20 juin

Concours de Société
(Fusil, 200 mètres)

Catégorie XIII. — Section A. — Magasins du Printemps, Paris, 48 b. 391 p.; La Patriote, Paris, 48 b. 296 p.; Carabiniers, Croix, 48 b. 290 p.; Tir, Tbiant, 48 b. 365 p.; Tir, Poix, 47 b. 199 p.; Labille, Lys, 45 b. 315 p.; Carabiniers, Maubeuge, 48 b. 427 p.; 44e Territorial, Saint-Mihiel, 48 b. 391 p.; Tir, Baupaume, 48 b. 130 p.; Mixte, Châlons-sur-Marne, 46 b. 371 p.; Carabinier, Lille, 47 b. 356 p.; Mixte, Caudry, 48 b. 360 p.; Mixte de Bohain, 47 b. 358 p.; Association Elèves, Wavrin, 43 b. 173 p.

Concours de Société
(Revolver, 20 mètres)

Catégorie XIIL — Section C. — L'Avenir de Paris, 48 b. 335 p.; Mixte de Rouen, 47 b. 316 p.; Carabiniers de Paris, 48 b. 352 p.; Tir de St-Mihiel, 47 b. 334 p.; 45e Territorial, Rancourt, 48 b. 278 p.

Délégations Militaires
(Fusil, 200 mètres)

Catégorie XIV. — Deuxième Section. — 99e d'infanterie, Lyon, 46 b. 74 p.; 99e d'inf., Lyon, 45 b. 74 p.; 97e d'inf., Chambéry, 43 b. 67 p.; 11e chasseurs à pied, Annecy, 43 b. 66 p.; 156e d'infanterie, Lyon, 42 b. 72 p.

Délégations Militaires
(Carabine ou mousquetori)

Catégorie XIV. — Deuxième Section. — 54e d'artillerie, Lyon, 25 b. 40 p.; 17e dragons, Vienne, 22 b. 33 p.; 2e dragons, Lyon, 21 b. 25 p.; 10e cuirassiers, Lyon, 21 b. 26 p.; 4e dragons, Chambéry, 20 b. 23 p.

Roubaix-Fortune
(Fusil, 200 mètres)

Catégorie I. — Tireurs ayant fait un 5, remboursable 40 fr. — Sluevenard, Marchisu, Fébon, Guerry, Sevrey, Desmasures, Ista, Boch, Bruilliard, Mousset, Boedeau, Forêt, Bleuez, Castaing.

Liste des tireurs ayant obtenu des hauts points donnant droit à la prime du concours.

Catégorie II bis. — Espérance. — Derret Joseph, Fourmiet, 39, 1 max.

Catégorie IV (Revolver, 20 m.). — Boitout, Bois-Guillaume, 37.

Catégorie V (Revolver, 50 m.). — Ista Ernest, 36; Sartory, 36; Neubraggs Arthur, 36; Barbillat Augustin, 36; Dumont André, 36.

Catégorie VI (Réduit, 20 m.). — Bel Constantin, Paris, 40; Rigaud, Paris, 40; Rumeaux, Paris, 2 39; Roet, Paris, 40.

Catégorie VIII (Fusil, vitesse). — Boitout, Bois-Guillaume, 14 b.; Thom, 14; Leyzin, 17; Bathe, 13; Richardet, 14; Hodin, 13; Marion, 15; Barbillat, 15; Lahitte, 13; Hardy Em., 18; Bernard, 13.

Catégorie VIII. — Mousqueton. — Châtelain, 12.

Catégorie XII. — Ball-Trapp. — Carlier, 24 pigeons; Bleuer, 21 pigeons.

Catégorie XV. — Dames. — Mlle Redyn, 30 1 max.; Mme Johnson, 2 max. rappel; Mme Hervialult, 1 max. rapp.; Mme Colange, 2 max. rapp.

Catégorie III. — 300 m. Boitout, Bois-Guillaume, 40 1 max.; Percy, Epernay, 40 1 max.; Meyer, de Stadelhofen, de Genève, 40 1 max.

Catégorie VIII. — Flobert 12 m. — Regaut, 2 39; Simonnet, 2 39; Johnson 40; Abbollard Ernest, 40; Lecocq, Paris, 40; Fourbit J., 2 39.

Catégorie XIII. — Fusil adultes. — Lahitte, Pau, 108; Raux, Amiens, 107; Lemelin, Paris, 106; Frav. Limoges, 106; Helley, Gand, 111; Lhoslit, Brest, 106; Gatagnon, Roanne, 105.

Catégorie XIII. — Jeunesse. — Denalté, Maubeuge, 103; Noël Louis, Tourcoing, 94; Vaineaux, Longwy, 91.

Catégorie XIII. — Réduit Flobert. — Colet, Liège, 192; Bel Constantin, Paris, 211; Bante, Solesmes, 198; Rumeaux, Paris, 209; Roet, Paris, 194.

Catégorie XIII. — Réduit Flobert (suite). — Johnson, Le Vésinet, 219; La Juppa, Paris, 200.

Catégorie II. — Patrie. — Virieger, 40; Angelini, Nantes, 40; Kellenberger, Waltenhauer, 2 39; Galvat, Orsn, 2 39; Colas, Paris, 40; Fiéry, 2 39; Lecocq, 2 39; Kelbertus, Cherbourg, 2 39; Certoria, Nice, 2 39; Touin Jute, Rouen, 2 39; Rigant, 2 39.

Royauté et Maîtrisse

Catégorie II. — 200 m. Maîtres-Tireurs. — Louis Geipi, Lyon, 56 498; Pocheron, Le Creusot, 58 510; Dupuis, Maubeuge, 58 519; Girardot, Nancy, 57 50; Pasquier, Soissons, 54 495; Raux, Amiens, 58 515; Colange, Châlons, 54 516 Flachat, Amiens, 53 508; Binet, Bauruin, 54 495; Bonsain, Vouzier, 58 508; Desmazures, Vire, 58 519; Dilleti, Fougères, 56 198; Bleuez, Bapaume, 58 503; Fauconnier, Paris, 56 479; Pérard, Péronne, 52 492; Violet, Issy, 56 513; Fray Léon, Limoges, 54 500; Fray Lucien, id., 58 518; Kellenberger, 56 512; Touin, Rouen, 58 522; Blondel, Trim, 59 518; Gentil, Fécamp, 56 506.

Premiers tireurs. — Noel T., Clermont, 47 479; Cheminot, Verdun, 46 461; Lefebvre, Elnes, 47 466; Hofer, La Gorgne, 50 489; Krieger, Maubeuge, 49 453; Hallier, Gand, 47 477; Barneud, Bar sur Aube, 48 478; Boudot, Le Creusot, 47 453.

Catégorie III. — 300 m. — Maîtres-Tireurs. — Percy, Epernay, 58 521; Lang, Collanges, 59 496; Jonceaux, Amiens, 56 501; Julien, Genève, 52 [illegible]; Bettler, Epernay, 58 516; Roch, Genève, 52 [illegible]; Dupuis, Maubeuge, 59 495; Désart, Aulnoye, 58 508; Merion, Villemonble, 55 493.

Premier tireur. — Delletti, Fougères, 49 457.

Catégorie IV. — Revolver 30 mètres. — Maîtres tireurs: Girardot, Nancy, 52 477; Planson, Nancy, 49 474; Molinié, Rouen, 49 474; Stahell, Saint-Etien, 51 490; Moreaux, Rennes, 51 481; lieutenant du Manoir, Châlons, 48 455.

Premiers Tireurs: Pierrot, Vesoul, 47 464; Fauconnier, Paris, 47 455.

Catégorie V. — Revolver 50 mètres. — Maîtres-Tireurs: Barbillat, Langres, 56 516; Letellier, Condé-sur-Noireau, 51 479; Dumont, Lille, 49 463.

Catégorie VI. — Réduit 20 mètres. — Maîtres tireurs: Bel Constantin, Paris, 53 533; La Juppa, Paris, 57 562.

Premier Tireur: Roes, Issy-les-Moulineaux, 50 516.

Catégorie VII. — Flobert 12 mètres. — Maître-Tireur: Lecocq, Paris, 55 560.

Premiers tireurs: Roes, 45 499; Calleyn, 50 516.

Catégorie VIII. — Vitesse 200 mètres. — 58 100: Barbillat, Langres, 67 137; Gayet, Romans, 57 80; Richardet, 63 130; Lahitte, Pau, 53 3 6; Thezier, Romans, 59 89.

Catégorie XV. — Dames. — Maître tireur: Mlle Revyn, 29 395.

La fête Franco-Suisse

C'est demain que doit avoir lieu la fête de nuit au Square Pierre-Catteau; elle commencera à huit heures et demie; les quatre portes du jardin seront ouvertes à sept heures et demie précises. Les personnes qui désirent avoir de bonnes places et pénétrer à l'aise feront bien de ne pas attendre huit heures et demie pour s'y rendre. Le Comité fait placer 1400 chaises et réserve le perron du Palais de Justice pour les membres du Comité du Tir et les visiteurs suisses.

La fête de nuit sera le digne pendant de celle donnée pour les Anglais qui obtint un si remarquable succès.

Dans le but d'éviter les dangers d'incendie, toutes les fusées à baguettes ont été supprimées et remplacées par des bombes, comme celles tirées dimanche soir sur la Grand'Place, bombes dont les étincelles s'éteignent immédiatement au contact de quoi que ce soit. Si la quantité en est diminuée, elle sera avantageusement remplacée par la qualité. Les spectateurs ne pourront que s'en féliciter.

Voici le programme de la partie pyrotechnique de la fête:

Le Niagara. — La Girandole. — Les Papillons. — Le Miroir. — La Cascade tournante.

Ce feu d'artifice sera totalement différent de celui de la fête franco-anglaise. Dans ce décor féérique, la martiale et alerte musique des Anciens Soldats Musiciens Français se fera entendre dans le programme suivant:

La *Marseillaise*. — Hymne national Suisse. — Allegro militaire de Allier. — Ouverture du Patrie de Bizet. — Aimée, valse, de Meister. — Fête militaire, mazurka pour trompette (Solista: M. Deruyck), de Petit.

Faust de Gounod. — Farandole provençale de Chaubier. — Sigurd de Reyer. — Trio de Rossignols, pour trois petites flûtes (Solistes: MM. E. Couthier, A. Moreau, E. Bauwens), de Saint-André. — Défilé avec tambours et clairons.

La fête de nuit franco-suisse sera certainement un gros succès et tous ceux, et ils sont nombreux, qui n'ont pu trouver place dans le jardin il y a huit jours, ne voudront pas manquer d'assister à la soirée de demain.

Ainsi qu'à la dernière fête, le prix d'entrée pour les personnes ne faisant pas partie des Commissions du Tir, Conseil municipal et Comité civil des Fêtes, ne sera que *vingt-cinq centimes*.

Les enfants de toutes les écoles maternelles de la Ville, les enfants malades de nos hôpitaux, les familles pauvres auxquelles des enfants naissent au cours de la nuit de Noël, seront les bénéficiaires des sommes recueillies.

En assistant à la fête de nuit franco-suisse, le plaisir que l'on éprouvera de passer une délicieuse soirée sera doublé par celui de contribuer à une bonne œuvre.

L'Association du fonds roubaisien contre le chômage involontaire

Lundi soir, à six heures trois quarts, l'Association du Fonds Roubaisien contre le Chômage involontaire s'est réunie à la Mairie, sous la présidence de M. Henry Ternynck.

Etaient présents: MM. Henry Ternynck, Charles Delcoosère, Jules Gressier, François Roussel, Félix Chatteleyn, Gilbert Sayet. Absents excusés: MM. Edouard Roussel, Edouard Duquenne, Emile Degand, Louis Robert, Léon Lefebvre, Albert Prouvost, Joseph Wibaux, Hubert Mesplomb, Albert Borezée.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 23 mai 1910 qui est adopté sans observations.

Le Comité décide le versement au Syndicat ouvrier de l'Industrie roubaisienne, au Syndicat des ouvrières des industries textiles et à la Société l'Employé des sommes représentant la quote-part de l'association dans les secours attribués à leurs chômeurs par ces divers groupements, pendant le mois de mai écoulé.

Le taux de la majoration est maintenu à 50 %, et la séance levée à 7 heures 15.

L'assemblée générale des débitants de tabac

Le syndicat des débitants de tabac s'est réuni en assemblée générale mardi après-midi, à 4 heures, à l'Hôtel de France.

M. Parsy présidait. Il a rendu compte des travaux du Congrès des débitants de tabac de France tenu à Paris les 6, 7 et 8 juin. Il y avait été délégué avec M. Foellex.

M. Parsy dit qu'il a été, à ce congrès, nommé vice-président de l'Union des gérants des débitants de tabac de France. 55 vœux ont été déposé au congrès. Le président rappelle les principaux concernant la stabilité commerciale des gérante de débits, la réglementation du taux de la gérance, la question d'un meilleur approvisionnement en marchandises; l'amélioration du tabac de zone.

Le président déclare que le ministre et le directeur général des contributions indirecte ont promis d'étudier de près les desiderata des débitants de tabac et de leur donner satisfaction si possible.

Il ajoute que M. Grisard, président de la Fédération nationale des débitants de boissons de France est venu affirmer au congrès que le récent mouvement des cabaretiers de Roubaix contre les buvettes tenues par les débitants de tabac n'était fait absolument en dehors de la Fédération.

Conditions publiques des matières textiles. — Mouvement du 13 au 18 juin. — Soies 1.185 kilos; Laines peignées 565.915 k.; Laines filées 162.780 k.; Blousses et Laines diverses 42.919 k.; Cotons, Jute, Lin, etc., 115.386 k. — Total: 888.185 kilos.

Conditionnement 2.240 opérations; Titrage 957 op.; Décreusage 12 op.; *Dégraissage* 59 1/2 op. — Marchés à terme de Roubaix-Tourcoing 19.905 kilos.

Cercle Saint-Eloi. — Le cercle Saint-Eloi de la paroisse Sainte-Elisabeth vient de perdre un de ses membres, M. Alphonse Lamblin, cantonnier de la ville, âgé de 61 ans.

Les souffrances qu'il ressentait depuis déjà un certain temps et qu'il supportait avec courage, se firent sentir plus violemment il y a trois semaines. Il fut pris de syncope tandis qu'il faisait son travail au boulevard de Reims. Depuis lors ses souffrances qu'il supporta avec résignation ne tirent que s'accentuer, il mourut dimanche matin.

Les funérailles ont eu lieu mardi 21 juin, à 8 h. 1/2, en l'église du Saint-Rédempteur.

Le deuil était conduit par le fils du défunt accompagné de M. l'abbé Poissonnier, directeur du cercle Saint-Eloi.

Dans l'assistance très nombreuse, on remarquait une délégation des employés de la ville, une délégation d'agents de police, M. Emile Leblanc, adjoint au maire, M. Edmond Duhamel, président du cercle St-Eloi, et un bon nombre de sociétaires et d'amis qui avaient tenu à donner cette dernière marque de sympathie au bon camarade enlevé par la mort.

Une belle fête en perspective. — La section militaire « Les Patriotes » dont le siège est 22, rue de la Paix, organise pour le courant du mois de juillet une foire au plaisir suivie d'une fête de gymnastique.

Nous donnerons sous peu le détail de cette fête qui promet d'être très belle sous tous les rapports; c'est avec ardeur que la commission prépare les diverses attractions. Nous lui souhaitons plein succès.

La plus belle via de saint François d'Assise, par Johannes Goergensen. — Les Pèlerinages franciscains, du même auteur, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Le Dancort d'Eté du « Choral Nadaud ». — Afin de répondre à un souhait exprimé bien des fois, le Choral Nadaud ne donnera plus son concert d'été au square Pierre-Catteau.

Les chœurs, exécutés en plein air, ne produisent pas toujours l'effet voulu, bien des détails se perdent et à présent que nos meilleurs compositeurs s'attachent à produire des œuvres chorales très soignées également au point de vue musical, il est à souhaiter que les orphéons donnent leurs auditions de préférence dans des salles.

Cette année donc, le concert du Choral Nadaud aura lieu le dimanche 3 juillet, à quatre heures, à l'Hippodrome-Théâtre. Dans le programme figurera une œuvre de notre concitoyen M. Gustave Meyer, « Un baiser au Drapeau », que le choral vient d'ajouter à son répertoire. Ce chœur imposé au concours de Tourcoing en 1906, est d'un très bel effet; il obtiendra certainement un grand succès et par sa valeur et par l'interprétation qu'en donnera le Choral Nadaud, car il a été préparé d'une façon toute spéciale.

De très bons artistes ont été engagés pour ce concert. Citons dès aujourd'hui: Mlle Marcelle Billard. Cette jeune cantatrice obtint l'an passé de beaux succès au Conservatoire de Paris.

Le boulevard industriel. — Une enquête sur le projet. — Une enquête est ouverte sur le projet d'ouverture, de classement, de fixation des alignements et du nivellement d'un boulevard industriel formant le prolongement de l'avenue Alfred-Motte, entre la rue de Lannoy et le chemin de fer de Somain à Menin.

Les pièces du projet sont déposées à la Mairie jusqu'au 5 juillet. Chacun pourra en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à 5 heures. Les observations sont reçues ensuite par un commissaire enquêteur.

Un prétendu enlèvement. — Le bruit a couru avec persistance hier, dans le quartier de l'Epeule, qu'une jeune fille avait été enlevée, le matin, à la sortie de la messe de sept heures, à l'église Saint-Sépulcre; que ses ravisseurs l'avaient, malgré ses cris, jetée dans un automobile et s'étaient éloignés à toute vitesse.

Renseignements pris, voici ce qui s'est passé:

Une jeune fille, dont la raison s'égarait depuis quelque temps, donnait de vives inquiétudes à sa famille.

On avait vainement tenté de l'emmener par la persuasion dans une maison de santé.

Comme elle passait, depuis quelques semaines, ses journées presqu'entières dans l'église Saint-Sépulcre, ses parents, résolus à la conduire de force dans une maison où on la mettrait en observation, vinrent, mardi matin, à la porte de l'église, avec un automobile, et, quand la jeune fille sortit, on la fit monter, malgré ses cris, dans le véhicule, qui s'éloigna aussitôt.

Renversé par un automobile. — L'automobile de M. Jean Cavrois, boulevard de Paris, 54, passait mardi matin, vers midi moins le quart, sur le pont Saint-Vincent-de-Paul, conduit par le chauffeur, M. Georges Gaspar, 30 ans.

En raison de la circulation très intense, l'auto allait à une allure ne dépassant pas celle d'un homme au pas.

Un vieil ouvrier tisserand, M. Edouard Samyn, 66 ans, rue Baudin, 25, à Croix, déboucha à ce moment de derrière un camion venant en sens inverse et voulut traverser la chaussée. Le chauffeur put arrêter brusquement son auto. M. Samyn fut néanmoins accroché et tombé. Transporté au commissariat de la rue Saint-Vincent-de-Paul, il y reçut les soins de M. le docteur Desbonnets. Celui-ci ne releva qu'une plaie sans gravité derrière la tête et une luxation du pouce gauche.

Un apache emmené à Lille. — L'apache bien connu Henri Goddefroi, 25 ans, rue Magenta, 20, a été arrêté à cette adresse, mardi matin, quelques heures à peine après son retour d'une longue excursion en Belgique.

Goddefroy avait gagné la frontière il y a environ un mois, à la suite de sa participation dans une agression dont fut victime, rue Beauregard, un ouvrier de Wattrelos, M. Ruyschaert.

On sait que plusieurs complices de Goddefroy ont déjà été arrêtés.

Rixe au couteau. — Au cours d'une querelle survenue lundi soir, un ouvrier broyeur de chaînes, Emile Deldique, 27 ans, demeurant rue Milin, 42, a porté un coup de couteau à Gustave Derveaux, 49 ans, domestique, rue de l'Alma, fort Frasez, 39. Celui-ci a été blessé à la figure; il a reçu les soins de M. le docteur Desbonnets. Quant à Deldique, il a été arrêté par les agents Duyen et Lefebvre. Il a aggravé son cas en se rebellant contre les agents à qui il a porté des coups.

Entre garçon de café et plongeur. — Un garçon de café, Pierre Moulert, 50 ans, rue du Barbier-Maes, 32, à Lille, a été déféré au Parquet pour coups et blessures volontaires et ivresse.

Il avait, lundi, dans la nuit, lancé une chope à la tête du plongeur du Café de l'Univers, Grande-Place. Celui-ci avait été coupé à la lèvre inférieure.

La chasse aux foulons. — Six chiens ont été capturés par le service de la fourrière, dans la journée de lundi.

A qui la robe gris-perle? — Mlle Yvonne Gastiaux, rue Pelleri, 40, a trouvé, samedi, rue des Fabricants, une robe gris-perle, garnie de dentelles.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✠ THOMAS Lille

du 21 juin

Naissances. — Georges Meyar, rue Jacquard, 169. — Adrien Dubois, rue Rosa-Bonheur, 20. — Julienne Ott, rue du Tilleul, cour Verhulst, 7. — Georgette Plonchausse, rue Morse, 8.

Décès. — Louis Lanselle, 62 ans, négociant, en laines, rue Buffon, 50. — Raymonde Flamencourt, 2 mois, rue Jacquard, cour Dhalluin, 5. — Julien Vandenhecke, 1 an, rue de Leers, cour Tiberghien, 3. — Jules Bayard, 62 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache. — Henri Verhaeghe, 54 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache.

CROIX

Accidents de travail. — Au peignage Holden M. Auguste Vandenberghe, 70 ans, rue de la Gare, à Croix, s'est blessé à l'épaule droite en faisant un effort pour ouvrir la vanne à vapeur. 20 jours de repos; docteur Barroyer.

— Jeanne Delaye, à la Ville de Roubaix, à Flers, a eu le pouce gauche pris entre un pot et son couvercle en passant un ruban de lisse. 15 jours; docteur Barroyer.

L'ivresse. — Henri Brick, 48 ans, de Lys-lez-Lannoy, a été rencontré au état d'ivresse, rue du Progrès. Procès-verbal lui a été dressé.

CROIX. — Naissances. — Marthe Vanseveren Bessemer, 4. — Germaine Baelde, rue du Nord, 16.

Décès. — Marcel Craye, 4 mois, rue d'Alger, 1. — Rachel Willoquaux, 2 mois, r. Négrier, 40.

WASQUEHAL

Un cheval qui tombe mort. — Hier, vers 12 heures et demie, M. Verdron, conducteur de bateaux, à la Passerelle, conduisait un cheval à Roubaix par le Noir-Bonnet. Arrivé en face de l'estaminet du Centre, tenu par M. Lejeune-Mulliez, son cheval fut pris d'une grave indisposition qui força le conducteur à rebrousser chemin. Malgré la forte saignée qu'on lui pratiqua, l'animal tomba mort en face de l'habitation de M. Caudron, cantonnier au chemin de fer. C'est une bête d'environ 800 francs.

Plusieurs fois déjà M. Verdron a perdu ses chevaux dans des circonstances presque analogues.

FLERS-BREUCQ

Accident de travail. — M. Jules Pottié, rue d'Hem, 36, travaillant chez M. Bonami-Wibaux en conduisant un wagonnet sur rail, le long d'un terrain incliné, a eu le pied gauche pris sous une roue par suite d'une descente trop brusque; il en est résulté une entorse à la cheville. 15 jours de repos; docteur Berthon.

Excès de vitesse. — Hier après-midi, vers 3 h. 30, le garde Caucheteux a dressé contravention au propriétaire de l'automobile 335-D-4 qui, venant de Lille, se dirigeait sur Roubaix à une vitesse d'environ 34 kilomètres à l'heure.

FLERS-BREUCQ. — Du 19 juin. — Décès. — Paule Baléseaux, 14 ans, rue Gambetta, 30.

LANNOY

Renversé par la nge. — Hier matin, vers huit heures, M. Henri Debyser, âgé de 82 ans, porteur de la « Croix », faisait avec ses journaux sa tournée habituelle. Le vieillard, qui marchait sur la bordure du trottoir, n'entendit pas venir un tramway Mouvaux, dont le marchepied le happa, le projetant violemment sur le trottoir.

M. Debyser fut transporté chez M. Debratte, épicier, où il reçut les soins que nécessitait son état.

Nous avons pris dans la soirée des nouvelles du vieillard, et nous sommes heureux d'annoncer à tous nos lecteurs lannoyens qu'il n'a que de légères contusions au visage et à l'épaule. Il espère ne pas être obligé d'arrêter son service, même pour quelques jours.

ANNAPPES

Travaux de voirie à L'Hempempont. — La circulation sera interrompue du 27 juin au 3 juillet, sur le pont de l'Hempempont, pour exécution de travaux de voirie.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par le chemin d'intérêt commun 144, la route départementale 14 et le chemin d'intérêt commun 143.

HEM

Accident de travail. — Chez MM. Muleton frères, teinturiers-apprêteurs à la Citadelle, un encolleur, M. J.-B. Rasson a reçu des éclaboussures de colle bouillante sur le pied droit. 8 jours de repos; docteur Coubronne.

HEM. — Du 21 juin. — Naissance. — Albert Vancoppenolle, Civron.

Décès. — Marie Dubois, 18 mois, Petit-Lannoy.

TOURCOING

L'ŒUVRE des JOURNAUX LUS

Depuis quelque temps, deux boîtes placées à l'entrée de l'église Saint-Christophe reçoivent les journaux lus que diverses personnes, initiées à l'œuvre des « Journaux lus », veulent bien y déposer.

Avec un zèle qu'il faut admirer, deux distributrices lèvent ces boîtes chaque jour et remettent les journaux à des familles qui les lisent avec reconnaissance. C'est très bien.

Un militant socialiste m'a parlé de cette forme de dévouement avec le désir de me dire que, dans son parti, on faisait mieux encore. C'est toujours intéressant et instructif d'entendre un convaincu exposer les moyens qu'il a pris pour multiplier les effets de la parole imprimés.

« Le dévouement, c'est votre affaire, à vous, catholiques, me dit-il; chez nous, il y a une discipline plus puissante que tous vos dévouements. Nous avons peu de journaux de doctrine, mais ils sont multipliés par la distribution que nous en faisons. Le mécanisme n'est pas un mystère et je puis vous l'indiquer. Un journal arrive chez un militant; celui-ci le lit, puis le signe en marge et le passe à un second socialiste, qui le lit, le signe et la passe à un troisième. Et ainsi de suite jusqu'à dix. Le dixième rapporte enfin le journal lu par dix citoyens au siège du parti, où on contrôle les signatures.

De la sorte, nous nous rendons compte que les articles publiés ont tous été lus. La propagande de nos idées par le journal a produit ses fruits aux élections dernières, par un résultat qui a stupéfié nos adversaires, mais qui ne nous a pas surpris. »

Ainsi parle ce socialiste. Sa parole appelle des réflexions. Chacun les fera.

Grandes fêtes du Touquet, du Virolais et du Tilleul. — Dimanche prochain, les rues du quartier du Touquet, du Virolois et du Tilleul, ornées de drapeaux, de lanternes vénitiennes, de guirlandes et de fleurs, retentiront des sons joyeux des fanfares, musiques et accordéons. Les industriels, commerçants et habitants de ce quartier, sous la direction du sympathique président M. Laude, collaborent à la réussite de la fête.

Parmi les attractions sensationnelles, il convient de signaler le magnifique cortège annoncé pour trois heures de l'après-midi, rue Augereau.

A ce cortège figurera le Char de la Reine du Touquet et de ses demoiselles d'honneur. De chaque côté du char caracoleront des piqueurs en grande tenue d'égala.

Le passage de la petite cour pimpante et mignonne sera l'un des plus remarquables numéros, mais d'autres groupes et chars, tout aussi remarquables, le précéderont; il y aura parmi eux une innovation dans le Char des Quatre Saisons. Sur ce char, quatre jeunes filles représenteront, dans des costumes et des parteres qui conviendront à chaque saison, Le Printemps, l'Eté, l'Automne et l'Hiver; ce char sera précédé de 50 fillettes portant des gerbes de fleurs.

Le Char des Bohèmes artistiques sera composé par quarante élèves des Ecoles académiques de Tourcoing, qui représenteront la peinture, la sculpture et la poésie.

Ce char sera précédé par un groupe d'artistes qui, à chaque arrêt, feront des aquarelles, portraits, et aussi une scène comique, ce qui ne nuira pas à la gaieté. Seize autres chars et groupes divers participeront encore à ce cortège.

Le soir à huit heures, se formera rue du Tilleul, un cortège lumineux qui est appelé à avoir un retentissant succès, car c'est la première fois qu'un cortège de ce genre a lieu. A ce cortège prendront part de nombreux porteurs de torches, de motifs lumineux et de bengales.

— Le Comité fait appel aux personnes de bonne volonté pour les quêtes et la vente des programmes.

L'on demande pour le cortège lumineux de dimanche soir des porteurs de motifs lumineux et torches, ces porteurs seront rétribués; se faire inscrire 118, rue Winoc-Chocqueel.

Funérailles d'un facteur. — Mardi, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, ont eu lieu les funérailles de M. Eugène Claeys, facteur des postes, décédé à l'âge de 49 ans. Une couronne avait été offerte par le personnel des P. T. T.

Dans l'assistance se trouvaient MM. Parent, receveur des postes, Cordier, chef facteur, et une délégation du personnel des P. T. T.

Les Cafetiers de la Grande Place heureux d'avoir profité du concours de dimanche dernier, se sont cotisés pour donner dix-huit francs au Bureau de Bienfaisance.

Bureau d'Hygiène. — (Plaintes anonymes). Le Bureau d'Hygiène se voit dans l'obligation d'avertir le public, qu'il ne pourra plus être tenu compte des réclamations anonymes. Les signataires des plaintes peuvent d'ailleurs être assurés que le Bureau d'Hygiène observe toujours, en ce qui les concerne, la discrétion la plus absolue (Communiqué).

Ligue vélocipédique tourquennoise. — Les contrôleurs de la Course sont priés de faire parvenir leurs observations le plus tôt possible au siège.

Jeudi 23 courant, à huit heures et demie précises du soir, réunion de la Commission pour le classement des prix. Dimanche prochain, distribution des prix à dix heures du matin.

La Commission remercie les contrôleurs du dévouement dont ils ont fait preuve à l'entière satisfaction de tous pendant toute la durée de la Course. La Commission rend un hommage public à l'excellente organisation de la Course due à la grande compétence de M. Georges Bouillet, aidé de ses fidèles lieutenants, MM. Hilaire Minne et Jules Selosse, ainsi qu'à la Fanfare cycliste et à son chef dévoué, M. Charles Dhérin.

Les grèves. — Il y a actuellement quatre grèves. Par ordre d'ancienneté ce sont: la filature de laine de MM. Halfely, rue du Tilleul; les ateliers de Constructions Mécaniques du Fresnoy; les soigneurs du peignage de MM. A. et P. Pollet, rue de Dunkerque; les bâcleurs de la filature de coton de MM. P. et H. Leurent, rue de l'Epine.

Les pourparlers engagés n'ont encore abouti dans aucune des quatre maisons où la grève sévit.

Les Accidents. — Mlle Marguerite Kint, 20 ans, gazeuse, rue de la Latte, brûlures de la main droite par frottement entre deux organes de son métier. Docteur Delegrange; repos de 20 jours.

— Victor Clayes, 17 ans, rattacheur, rue de Paris, jambe gauche comprimée entre le secteur et le chariot de son métier. Docteur Decherf; repos de 12 jours.

— Célestin Preys, 54 ans, débourreur, rue Winoc-Chocqueel, plaies par raissage de l'avant-bras et de la main droite par un rouleau du cardes. Docteur Playoust; repos de 25 jours.

— Marguerite Delannoy, 17 ans, doubleuse, boulevard Gambetta, plaie du médius gauche en nettoyant son métier. Docteur Vanlaer; repos de 12 jours.

A coups de pierres. — Il est rare qu'une maison inhabitée ne soit pas prise pour cible par des gamins mal avisés. La police mardi, a voulu faire un exemple qui contribuera à mettre fin à cette coutume condamnable.

Deux jeunes gens de 16 ans, Eugène Morant et Cyrille Larville, tous deux demeurant rue des Guinguettes à Roubaix, bombardaient de pierres les vitres d'une maison inhabitée rue du Canet. Deux agents survinrent lorsque le douzième carreau volait en éclats. Morant et Larville, conduits devant M. Rougeron, commissaire, furent écroués à la prison municipale en attendant leur transfert à Lille.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING
du 21 juin

Naissances. — Renée Jouvenet, rue Winoc-Chocqueel, 185. — Marcel Noireaux, rue de Malcenze, 173. — Simonne Dureton, rue du Coin-de-Terre, 1. — Robert Bauduin, rue de Riga, 41.

Mariage. — Marcel Bon, voyageur de commerce, et Jeanne Thullieq, sans profession.

Décès. — Léon Wattelos, 64 ans, représentant, rue Souffiot. — Philomène Thomas, 66 ans, rue du Clinquet, 350. — Madeleine Deras, 15 ans, rue de Bouvines, 51.

WINCARNIS [illegible]

HALLUIN. — Du 21 juin. — Naissance. — Benoodt Julien, rue de Lille, cour Devos.

Décès. — Vancoillie Marie, 6 ans, r. Haute.

BONDUES

La fête cycliste annuelle du hameau du « Jambon » aura lieu le dimanche 31 juillet. — Le lendemain, lundi 1er août, jeux populaires.

MARCQ-EN-BARŒUL

CONGRÈS EUCHARISTIQUE du décanat de Marcq-en-Barœul

Le dimanche 10 juillet 1910, sous la présidence de Mgr Carlier, en la paroisse Saint-Vlacent, à Marcq-en-Barœul, aura lieu le Congrès eucharistique du décanat.

Le Triduum préparatoire aura lieu: jeudi 7, vendredi 8 juillet, à 8 heures du soir, Salut avec instruction; samedi 9, de 8 heures à 9 heures du soir, exercice de l'Heure Sainte.

Les instructions du Triduum seront données par M. l'abbé Delattre, missionnaire des Œuvres à Tourcoing.

Dimanche 10 juillet, dans la matinée: à 6 heures, Messe basse; à 7 heures, Messe de communion générale, célébrée par Mgr Carlier; à 8 heures, Messe basse; à 10 heures, Grand'messe solennelle, célébrée par M. le chanoine Dieu, supérieur de l'Institution libre de Marcq, avec chants par la maîtrise paroissiale et sermon par Mgr Carlier.

Après-midi: à 3 heures précises, deux séances d'études distinctes et simultanées au Patronage Saint-Joseph, pour les hommes et jeunes gens, sous la présidence de M. le chanoine Dieu, à l'église, pour les dames et jeunes filles, sous la présidence de Mgr Carlier.

A 4 h. 1/2, Vêpres solennelles.

A 5 heures, Procession, par la rue de Lille et la rue du Lazero. Allocution par M. l'abbé Leplat, missionnaire apostolique, au reposoir dressé dans le parc de M. Verley-Faucheur.

A la rentrée de la Procession, Salut de clôture dans l'église.

L'Harmonie municipale de Marcq se fera entendre sur le parcours de la Procession. La société de gymnastique « La Jeanne-d'Arc » de Mouvaux-Saint-Germain fera le service d'ordre et la garde d'honneur.

Un cycliste dans le canal. — Dimanche après-midi, un cycliste, M. Descamps, qui longeait le canal de la Marque, eut son attention tellement attirée par l'incendie de la distillerie Lesaffre, qu'il pédala droit dans la rivière. Heureusement les nombreux curieux firent la chaîne et purent retirer le cycliste de sa fâcheuse position.

Indisposition. — Mardi, vers 3 h. 1/2 de l'après-midi, un ouvrier sans travail, M. Henri Lévêque, accablé par la chaleur et succombant par inanition, s'est trouvé mal au pont Couroy. Après avoir été soigné et secouru, il a pu regagner son domicile, rue St-Amé, 20, à Saint-Maurice.

LILLE

Un car heurte un pylône

Mardi, vers 11 h. 1/2, le car V-815 arrivait à son point terminus rue du Buisson.

Par suite du mauvais fon